

CONTRAT PUBLICITAIRE PARTENAIRE ASSOCIÉ



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

2021

COTISATION ANNUELLE

VOUS SEREZ PARTENAIRE ASSOCIÉ JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2021

1 700 \$ + taxes = 1 954,58 \$

MODALITÉS DE PAIEMENT PARTENAIRE ASSOCIÉ

Pour toute entente convenue en 2020, la FQM transmettra sa facturation au partenaire associé en janvier 2021.

Pour toute entente signée durant l'année courante, la FQM transmettra sa facturation dans les trente (30) jours suivant la signature de l'entente.

Le partenaire associé s'engage à acquitter la totalité des montants dus dans les trente (30) jours suivant la réception de la facture.

VEUILLEZ LIBELLER VOTRE CHÈQUE À L'ORDRE DE :

Fédération québécoise des municipalités

1134, Grande Allée Ouest, bur. RC 01

Québec (Québec) G1S 1E5

INFORMATIONS POUR LA FACTURATION

Nom de l'entreprise :

Nom du responsable :

Adresse :

Code postal :

Courriel :

Téléphone :

Site Web :

Télécopieur :

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

Nom du responsable :

Titre :

Courriel :

Téléphone :

Signature de l'annonceur : _____

Date : _____

MERCI DE RETOURNER CE CONTRAT PAR COURRIEL À cturgeon@fqm.ca